



## **MASTER 1ère année et 2ème année Mention Biodiversité, Ecologie, Evolution - Parcours BCA – Biodiversité et Changements Anthropiques : Écologie, Évolution, Gestion - Promotion 2026-2028**

REFERENCE : APO-10BAM1-404-APU-2026

Apprentissage CFA UB (contrats privés)

### **PRESENTATION DE LA FORMATION**

Années universitaires 2026/2027 et 2027/2028

#### **PEDAGOGIE**

UFR Sciences Vie, Terre et Environnement (SVTE)  
Responsable pédagogique  
Philippe LOUAPRE  
philippe.louapre@u-bourgogne.fr

#### **SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)**

Chargée de gestion de formation  
Hélène PRETET / Tél : 06 65 97 64 05  
Chargée d'ingénierie de formation  
Yvelise JOSEPH / Tél : 06 68 91 90 05  
Adresse de contact formation.continue-svte@u-bourgogne.fr

#### **OBJECTIFS**

Le Master BCA « Biodiversité et Changements Anthropiques : Écologie, Évolution, Gestion » permet de se professionnaliser dans les métiers de la biodiversité au niveau bac+5 ou de poursuivre ses études à bac+8. Il forme les étudiants qui pourront décrire, comprendre et prédire la dynamique spatio-temporelle de la biodiversité à toutes les échelles écologiques, de l'individu à l'écosystème. Le développement de problématiques environnementales et sociétales directement reliées aux enjeux de biodiversité (e.g., réchauffement climatique, urbanisation et fragmentation des paysages, agroécologie, espèces invasives) rend encore plus attractive cette formation spécialisée de Master. Les compétences acquises dans cette formation visent en particulier à (i) maîtriser les concepts et méthodes des champs disciplinaires de l'écologie et de l'évolution en lien avec les recherches actuelles, (ii) comprendre les enjeux sociétaux actuels concernant l'érosion de la biodiversité, et (iii) développer des moyens d'action en conséquence. Ces compétences clés permettront de relever les défis que représentent l'impact des changements d'origine anthropique sur l'évolution de la biodiversité dans les milieux naturels et anthropisés. Le master BCA répond ainsi à la nécessité grandissante de former les futurs acteurs de la Biodiversité désireux de se spécialiser dans des problématiques de gestion opérationnelle en lien étroit avec la recherche académique menée au sein des laboratoires français et internationaux. Ces futurs acteurs pourront ainsi participer au rapprochement indispensable entre ces deux domaines souvent déconnectés, de manière à mettre en œuvre les outils et méthodes adaptés à l'étude et à la gestion de la biodiversité.

#### **PUBLIC**

jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus

#### **PRE-REQUIS**

Le Master BCA « Biodiversité et Changements Anthropiques : Écologie, Évolution, Gestion » s'adresse aux étudiants issus de formation de type Licence Sciences de la Vie, parcours « Biologie des Organismes », « Ecologie et Environnement » (ou toute autre formation analogue), désirant se spécialiser dans les métiers liés à la biodiversité à un niveau bac+5 ou bac+8. Le master BCA s'adresse particulièrement aux étudiants intéressés par l'écologie évolutive, dans le cadre d'une approche fondamentale et appliquée à des problématiques de gestion de la biodiversité.

Autres prérequis :

- Maîtriser les fondements disciplinaires des enseignements « types » d'une Licence Biologie des Organismes (ou équivalente), notamment ceux de l'écologie et de l'évolution.

- Attester des compétences liées à l'utilisation des outils mathématiques et statistiques appliquées à l'écologie et l'évolution



de niveau licence.

- Maîtriser la langue anglaise (niveau B2 requis).

## FORMATEURS

Les enseignements s'appuient sur les expertises de chercheurs et d'enseignants-chercheurs issus des principaux laboratoires d'écologie de la Région Bourgogne Franche-Comté (CNRS, INRAE), ainsi que de nombreux professionnels de la gestion de la biodiversité (par exemple, collectivités territoriales, bureaux d'études, service de gestion des espaces naturels). Il s'appuie également sur les services de formation de la Bibliothèque Universitaire Cortex et de la Mission Culture Scientifique de l'Université de Bourgogne.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Le Master BCA est ouvert à la formation Initiale et à l'alternance ; et ce, dès la première année. Les étudiants inscrits dans les deux régimes suivent la majorité des enseignements en commun. Le calendrier de la formation est structurée de manière à libérer des blocs de 2 à 3 semaines durant lesquels les étudiants inscrits en alternance intègrent leurs structures d'accueil.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

-- MASTER 1ère année Mention Biodiversité, Ecologie, Evolution - Parcours BCA – Biodiversité et Changements Anthropiques : Écologie, Évolution, Gestion (420h00) --

Les méthodes d'enseignement permettent à la fois d'acquérir les ressources clés et de les mobiliser dans le cadre des problématiques liées aux changements d'origines anthropiques. Les enseignements se font en présentiel, sur le campus universitaire de Dijon (en plus d'une école de terrain et de sorties éventuelles). La formation contient un tronc commun auquel s'ajoute des modules optionnels à choisir au deuxième semestre, selon les compétences pratiques que l'étudiant souhaite acquérir.

-- MASTER 2 Mention Biodiversité, Ecologie, Evolution - Parcours BCA – Biodiversité et Changements Anthropiques : Écologie, Évolution, Gestion (402h00) --

## MOYENS TECHNIQUES

Salles banalisées, salles de travaux pratiques dotées d'équipements scientifiques pédagogiques.  
Ordinateurs et logiciels  
Centre de documentation.

## PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

La validation de la candidature du candidat nécessite que le dossier académique présente tous les critères requis (notamment, le niveau de maîtrise des prérequis, les éléments factuels démontrant la maturité et la motivation du candidat à intégrer le master dans le cadre d'un projet professionnel précis).

## MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études voté chaque année et mis en ligne sur le site internet de l'Université. Des contrôles terminaux ont lieu à la fin de chaque semestre, et des contrôles continus auront lieu tout au long de l'année. Les missions de l'étudiant en alternant seront évaluées de la même manière que les étudiants en formation initiale ayant suivis un stage, lors de l'examen d'un rapport d'activité, et d'une présentation orale à la fin du second semestre.

## COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Macro-compétence n°1 : Contextualiser une problématique d'écologie, d'évolution, et de gestion de la biodiversité



**Microcompétences :**

- o Extraire l'information des ressources documentaires pertinentes (littérature scientifique, corpus législatif et réglementaire)
- o Identifier le réseau d'acteurs socio-professionnels et leurs rôles
- o Articuler les concepts d'écologie et d'évolution de la biodiversité
- o Justifier l'intérêt, l'originalité d'une problématique en lien avec l'état des connaissances, en exerçant un regard critique

**Situations professionnelles:**

- o Extraire l'information des ressources documentaires pertinentes (littérature scientifique, corpus législatif et réglementaire)
- o Identifier le réseau d'acteurs socio-professionnels et leurs rôles
- o Articuler les concepts d'écologie et d'évolution de la biodiversité
- o Justifier l'intérêt, l'originalité d'une problématique en lien avec l'état des connaissances, en exerçant un regard critique

**Macro-compétence n°2 : Collecter et gérer des données liées à la biodiversité**

**Microcompétences :**

- o Concevoir un plan d'échantillonnage ou un plan d'expérience
- o Choisir et utiliser les ressources (outils, méthodes, expert) adaptées à l'objet d'étude et au contexte
- o Respecter le cadre réglementaire et les principes éthiques environnementaux
- o Faire preuve d'une expertise naturaliste
- o Intégration de nouveaux outils aux pratiques de prise de données (ex: sciences participatives, IA, DIY, ...)
- o Rendre exploitable l'observation/la donnée (fiabilité, répétabilité, sécurisation, traçabilité)
- o Rendre accessible la donnée (science ouverte)

**Situations professionnelles:**

- o Etude de laboratoire
- o Etude de terrain
- o Exploitation de bases de données

**Macro-compétence n°3 : Analyser les données liées à la biodiversité**

**Microcompétences :**

- o Justifier le choix d'outils/méthodes d'analyses en fonction de l'objectif et de la stratégie de collecte des données
- o Utiliser les méthodes usuelles d'analyses statistiques de manière autonome à l'aide d'outils informatiques
- o Utiliser des méthodes spécifiques d'analyses à l'aide d'outils informatiques
- o Utiliser des outils et approches SIG et d'écologie quantitative
- o Donner un sens biologique à une démarche d'analyse statistique
- o Porter un regard critique sur une analyse

**Situations professionnelles:**

- o Produire une description synthétique d'une série de données
- o Produire des éléments quantitatifs d'aide à la décision s.l.

**Macro-compétence n°4 : Valoriser les connaissances liées à la biodiversité**

**Microcompétences :**

- o Rédiger un rapport scientifique selon les standards en vigueur
- o Rédiger un document d'objectifs, et un plan de gestion
- o Rédiger un article de vulgarisation scientifique
- o Concevoir et utiliser les outils de communication orale
- o Communiquer à l'écrit comme à l'oral en langue anglaise dans un contexte scientifique
- o Adapter les vecteurs de communication au public cible

**Situations professionnelles:**

- o Communiquer des résultats d'une étude scientifique auprès d'un public expert
- o Vulgariser une connaissance scientifique auprès d'un public non expert
- o Proposer des solutions de gestion

**Macro-compétence n°5 : Concevoir et Conduire un projet scientifique**

**Microcompétences :**

- o Analyser et cibler les attentes d'appels à projet
- o Etablir un plan de financement
- o Planifier les opérations
- o Animer/travailler au sein d'un réseau, d'une équipe

**Situation professionnelle:**

- o Compétences à acquérir au sein de la structure d'accueil.

**Débouchés possibles :**

- Ingénieur.e. d'étude, Ingénieur.e. de recherche,
- Chargé.e. de mission/d'étude,



**CENTRE DE FORMATION  
D'APPRENTIS (CFA)**  
**UNIVERSITÉ  
BOURGOGNE EUROPE**

Étab. public d'enseignement supérieur - n° de déclaration d'activité 27 21 04810  
21 - N° SIRET : 938 230 612 00369 - UAI 0210088G -  
Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code  
Général des Impôts)  
Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX  
Tél : 03.80.39.51.80 Courriel : formation.continue@ube.fr

Chercheur.se./Enseignant.e. chercheur.e.

Recrutement possible dans diverses associations naturalistes et des ONG, des bureaux d'études, des collectivités territoriales (e.g. communautés de communes et grandes agglomérations, syndicats inter-communaux), des PN, PNR, RN, des conservatoires, des services de l'Etat et Offices nationaux (DREAL, ONCFS, ONEMA), des fédérations départementales ou régionales de chasse ou de pêche, des laboratoires de recherches (CNRS, Universités, INRAE), en France et à l'étranger.

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Plus d'informations :

<https://formations.u-bourgogne.fr/fr/offre-de-formation/master-XB/master-biodiversite-ecologie-et-evolution-nouvelle-formation-LMG>

Plus d'infos sur <https://sefca.u-bourgogne.fr>